

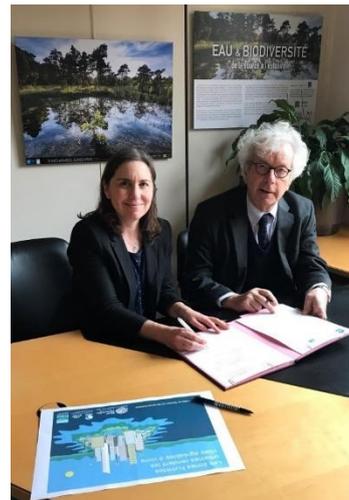
Le rapport d'activités concerne la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018.

Représentation de Ramsar France

- Journée de lancement nationale de la JMZH à Rhinau (Bas-Rhin), sur le site Ramsar "Rhin supérieur / Oberrhein", plus de 100 participants pour cette journée consacrée à la dimension transfrontalière.
- Participation et intervention aux Universités de la biodiversité, organisées à Rochefort les 8 et 9 juin, par Madame Tuffnell, députée de Charente-Maritime.



Table-ronde lors de la journée de lancement de la JMZH © Région Grand Est



© AESN

- Signature d'une convention entre l'Agence de l'eau Seine-Normandie et l'association Ramsar France, le 31 janvier 2018.
- Rencontre inter-sites expérimentaux "Préservation de l'élevage extensif, gestionnaire des milieux humides" le 15 février.
- Cérémonie d'inauguration de la réhabilitation du canal de Broue.
- Réunions du groupe Zones Humides Infos du 28 novembre, 9 février, 12 avril et 14 juin 2018.
- Présentation du réseau Ramsar français lors d'un séminaire dans le Parc naturel de la Haute-Sûre (Belgique) le 27 octobre par le secrétaire.
- Concours Général Agricole "Pratiques Agro-écologiques - Prairies et Parcours"
 - Participation de l'association Ramsar France aux comités nationaux d'organisation du 17 janvier, 23 mai et 26 septembre.
 - Remise du prix de la catégorie « zones humides » par le trésorier de l'association le 1^{er} mars 2018.
 - Distribution du guide de randonnée naturaliste dans les sites Ramsar aux lauréats.



Remise du prix zones humides au concours prairies fleuries © V.Boussou

Actions engagées par Ramsar France

Séminaire des gestionnaires de sites Ramsar 2017

- Cette 9^{ème} édition a eu lieu du 18 au 20 octobre 2017 à Labergement-Sainte-Marie dans le site Ramsar du Bassin du Drugeon (Doubs). Pendant 3 jours, 130 personnes étaient réunies autour du thème : *Partage des retours d'expérience sur les zones humides – De la restauration fonctionnelle à l'accueil du public.*
- Présence de la secrétaire générale de la convention de Ramsar, Martha Rojas-Urrego.
- Co-organisé avec le Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs et le pôle-relais Tourbières.



Participants du 9^{ème} séminaire à Labergement-Saint-Marie © B.Coïc

Plan national d'actions pour les milieux humides

- *Groupe National Milieux Humides*
Participation du président et de l'animatrice à la réunion annuelle le 18 décembre 2017.
- *Groupe Thématique Connaissances*
Participation aux réunions du 6 décembre 2017 et du 12 juillet 2018.
- *Groupe Thématique CESP*
Participation à la réunion du 25 octobre 2017.

Observatoire National de la Biodiversité

- Participation aux réunions thématiques "Milieux humides" du 10 janvier et du 13 septembre 2018.

COP13 Ramsar

- Participation aux réunions préparatoires du 6 mars et du 27 septembre 2018.



Discours de Mme Rojas-Urrego
© B.Coïc



رامسار اتفاقية الأراضي الرطبة
Ramsar Convention on Wetlands
الأراضي الرطبة من أجل مستقبل حضري مستدام
Wetlands for a Sustainable Urban Future

DUBAI . COP13 . 2018 . دبي

Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH)

- Depuis 2016, l'association Ramsar France est en charge de la coordination nationale de la JMZH, en partenariat avec l'AFB, les pôles-relais zones humides, la LPO et la SNPN.
- Organisation des 2 comités de pilotage.
- Co-organisation de la journée de lancement à Rhinau, avec la région Grand Est.
- Près de 650 animations ont eu lieu au niveau national, dont 25% sur les sites Ramsar.
- Les animations françaises représentent plus de 40% des animations mondiales.

Instances nationales

- **Comité national de la Biodiversité**
Participation aux réunions du 31 octobre, du 24 janvier et du 21 juin par le représentant de l'association, Luc Barbier.
- **Commission spécialisée n°2 "Stratégies nationales, engagements internationaux et européens de la France"**
Participation de l'animateur à la réunion du 24 septembre 2018.
- **Conférence des Aires protégées de l'AFB**
Participation du représentant de l'association, Thierry Lecomte aux réunions du 30 janvier, 29 mars, 22 mai et 19 septembre 2018.

Contribution au portail national sur les milieux humides

- Réalisation de 28 fiches sites Ramsar, sur la base du modèle proposé par le secrétariat de la convention suite à la COP12 en Uruguay.
- Recensement des centres d'information zones humides sur les sites Ramsar.
- Rédaction et mise en ligne d'actualités relatives à Ramsar en France et à l'international.

Journée mondiale des zones humides

2 février 2018



Des zones humides pour les villes de demain



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Étang du Lindre, forêt du Romersberg et zones voisines //

Surface : 5 300 ha
Date d'inscription : 2 février 2003
Coordonnées : 48°47'N 06°48'E

Résumé
De vaste étendue, ce site est remarquable par son caractère naturel et sa diversité biologique. Il est classé en zone humide internationale de première catégorie. C'est un site d'importance internationale pour la conservation de la biodiversité et de la faune et de la flore sauvages. Le site est classé en zone humide internationale de première catégorie en raison de sa valeur scientifique, culturelle, éducative et récréative.

Importance internationale
Ce site est classé en zone humide internationale de première catégorie en raison de sa valeur scientifique, culturelle, éducative et récréative. Il est classé en zone humide internationale de première catégorie en raison de sa valeur scientifique, culturelle, éducative et récréative.

Localisation générale
Le site est situé dans le département de la Moselle, en France. Il est classé en zone humide internationale de première catégorie en raison de sa valeur scientifique, culturelle, éducative et récréative.

Services rendus par les zones humides
Les zones humides offrent de nombreux services écosystémiques, tels que la régulation des crues, la purification de l'eau, la recharge des nappes phréatiques, la production de nourriture et de matières premières, et la fourniture de services récréatifs et culturels.

Facteurs défavorables
Les zones humides sont confrontées à de nombreux facteurs défavorables, tels que la perte de biodiversité, la pollution, le changement climatique, et la fragmentation des habitats.

Gestion et conservation
La gestion et la conservation des zones humides sont essentielles pour assurer leur valeur scientifique, culturelle, éducative et récréative. Cela implique de maintenir la biodiversité, de protéger les habitats, et de promouvoir l'éducation et la sensibilisation du public.

Biodiversité
Le site est riche en biodiversité et abrite de nombreuses espèces rares et menacées. Il est classé en zone humide internationale de première catégorie en raison de sa valeur scientifique, culturelle, éducative et récréative.

Quatre espèces représentatives du site

 HALIAEETUS PELAGICUS Aigle marin pélagique	 HIRUNDO RUSTICA Rousserolle turque	 PERNIS PTILORHYNCHUS Buse à queue noire	 RANA LESSONAE Rainette ardennoise
---	---	--	--

Gestion et conservation

Le site est classé en zone humide internationale de première catégorie en raison de sa valeur scientifique, culturelle, éducative et récréative. La gestion et la conservation des zones humides sont essentielles pour assurer leur valeur scientifique, culturelle, éducative et récréative.

Biodiversité

Le site est riche en biodiversité et abrite de nombreuses espèces rares et menacées. Il est classé en zone humide internationale de première catégorie en raison de sa valeur scientifique, culturelle, éducative et récréative.

La Convention de Ramsar

La Convention de Ramsar est un traité international qui vise à protéger et à promouvoir l'utilisation durable des zones humides. Elle est entrée en vigueur en 1975 et a été ratifiée par de nombreux pays.

Exemple de la fiche site Ramsar de l'étang du Lindre, forêt du Romersberg et zones voisines

Labellisation des sites Ramsar « Marais de Sacy » et « Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre »

- L'association Ramsar France a suivi et soutenu la labellisation de ces sites.
- Le premier a été labellisé le 9 octobre 2017,
- Le second le 18 décembre 2017.
- Participation et intervention du président à la journée de labellisation organisée à Sacy-le-Grand le 2 décembre 2017.



Marais de Sacy © B.Coïc



Vallée de la Somme © CD80

Suivi des dossiers des sites potentiels

- Scarpe-Escaut (échanges téléphoniques et mails, participation du président au comité de suivi du 5 février).
- Marais poitevin (échanges téléphoniques et mails, participation de l'animateur au groupe projet et au comité de suivi le 28 septembre).
- Finistère (échanges téléphoniques et mails, participation au Copil du 8 février et à la restitution de l'étude d'opportunité du 20 septembre).



Scarpe-Escaut © PNRSE



Marais poitevin © PNRMP



Baie d'Audierne © CAMA 29

Présentation de Ramsar auprès de sites intéressés

- Barthes de l'Adour le 23 février,
- Etangs de la Dombes le 28 mars,
- Brouage le 6 mars, 14 juin et 3 juillet.

Conseils d'administration

Quatre conseils d'administration ont eu lieu entre le 1^{er} octobre 2017 et le 30 septembre 2018.

CA du 15 décembre 2017

- Bilan du séminaire 2017
- Signature des statuts validés lors de l'AG du 18 octobre 2017
- Nouvelle classification des adhésions
- Validation du DUERP

CA du 14 mars 2018

- Point trésorerie
- Evolution possible au sein de l'association
- Actions et répartition des conventions AFB et MTES 2017 et 2018
- Communication de l'association (fiches site, site internet, kakémonos)

CA du 21 juin 2018

- Plan biodiversité
- Séminaire en Lorraine
- Avancement des subventions 2018
- Avancement des outils de communication

CA du 25 septembre 2018

- Mission parlementaire
- Mise à jour du rapport Lethier
- Séminaire Ramsar en Lorraine
- Villes Ramsar et COP13
- Evolution de l'association
- Préparation de l'Assemblée Générale 2018
- Départ d'Aïcha Amezal
- Point sur les conventions et les financements de Ramsar France

Adhérents

En 2017, l'association Ramsar France a dénombré 125 adhérents, répartis comme suit : 19 personnes physiques, 106 personnes morales.

Catégorie de membres	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Personnes morales	34	49	77	75	106	102
Personnes physiques	14	20	21	20	19	17
TOTAL	48	69	98	95	125	119
Evolution		43,8	42,0	-3,1	31,6	-4,8

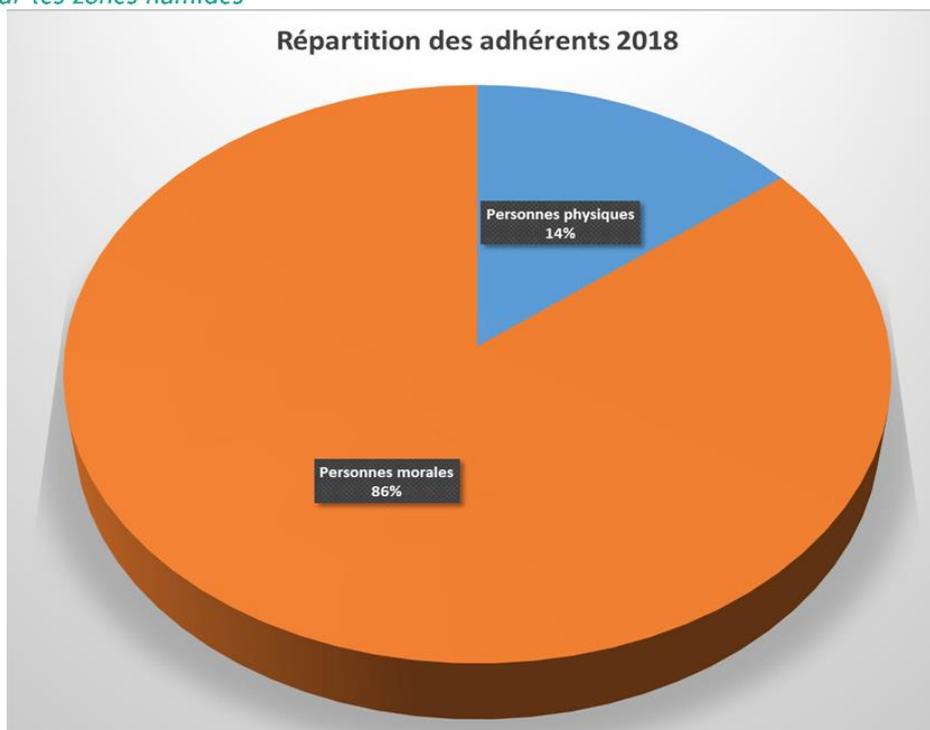
Adhésions par type de structure		
	Nombre	%
Communes	56	55
Associations	15	15
PNR	12	12
Autres syndicats mixtes	9	9
Etat et Etablissements publics	4	4
Communautés de communes	3	3
Conseils départementaux	3	3
TOTAL	102	100

La légère diminution du nombre d'adhérents est quasi-exclusivement due à des adhésions en retard en 2016, qui ont donc été comptabilisées sur l'exercice 2017.

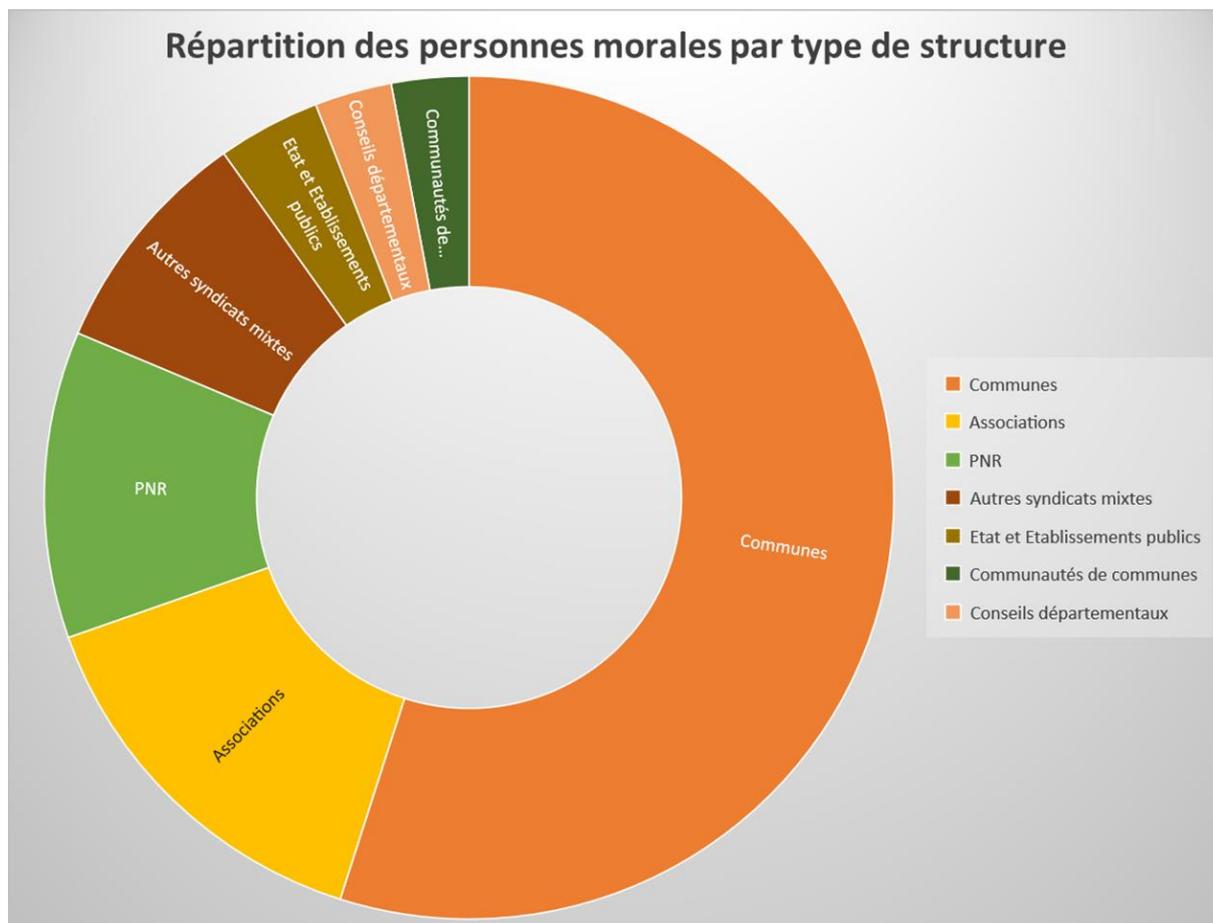
Il y a donc eu une « double adhésion » de ces structures en 2017. En 2018, le retour à la normale entraîne donc une diminution mathématique du nombre d'adhérents.

La répartition des adhérents est similaire aux années précédentes.

Répartition des adhérents 2018



Répartition des personnes morales par type de structure



Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.